

EGM 24/3 LES MONTS D'AUNAY

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PORTAIL ET DE MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE

Clôture sur voie publique

1) Dépose - Démolition

Dépose des 2 portails métalliques et du portillon existant (compris sonnette),
Tronçonnage des poteaux.

Dépose de la clôture existante

Démolition des murets

Évacuation en déchetterie

2/ Portillons

Fourniture et pose d'un portillon métallique au niveau de l'accès piéton

- Cadre tube section carrée et barreaudage (type équivalent à clôture en §4)

- Une lisse de défense devra être placée sur la lisse haute du portillon.

- RAL 7016

- Le portillon devra pouvoir se remettre automatiquement en position fermée (ferme porte...)

- Gonds réglables par tiges filetées

- Fourniture, raccordement et pose d'une gâche électrique type Locinox déverrouillable depuis le poste de sécurité. En cas de coupure électrique, il doit rester en position verrouillée

- Fourniture, pose et raccordement d'un interphone placé au niveau du portillon et d'un terminal de commande placé au niveau du bureau du planton qui permettra de dialoguer avec l'interphone du portillon.

3/ Portail véhicule

Fourniture, pose, raccordement électrique et mise en service d'un portail métallique autoportant motorisé y compris réalisation des massifs béton nécessaires à l'ouvrage.

- Largeur 5,50 m

- Hauteur 2,20 m

- Il aura le marquage CE.

- Il sera autoportant et automatique.

- Il sera en acier. Une structure en aluminium est tolérée selon la longueur des portails.

- Il sera homogène en style, couleur, résistance et hauteur avec la clôture. En particulier il comportera les mêmes lisses de défense.

- Sa vitesse de déplacement sera de 27 à 30 m/mn.

- Ses détecteurs seront sans contact (pas de barres palpeuses, ni cellules, ni wireless bands).
- En cas de dysfonctionnement, il sera débrayable et verrouillable manuellement.
- Le dispositif de commande sera dans un coffret électrique fermé à clé de classe IP65.
- Ce coffret et le dispositif de motorisation seront dans une armoire métallique fermée à clé de classe IP55.
- Le moteur sera asynchrone, avec un variateur de fréquence mono/tri (utilisation moteur triphasé sur réseau monophasé).
- Les éléments d'entraînement seront en acier (crémaillère, pignons).
- L'ensemble garantira une utilisation pour 1.000.000 cycles. Au-delà, seules les pièces d'usures seront à changer.
- Le frein de course sera à appel de courant.
- Récepteur radio.
- RAL 7016

Dispositifs interdits : digicode, portail non autoportant, boucle magnétique de sortie.

Le portail devra être actionnable depuis le poste de sécurité et par l'intermédiaire d'émetteurs. Le titulaire devra fournir 30 émetteurs

4) clôture

- Fourniture et pose d'une clôture composée de poteaux métalliques, et de grilles barreaudées (type Belleville ou équivalent), galvanisés, plastifiés RAL 7016
- Fourniture et pose de plaques de soubassement de 0,25 m de hauteur
- Tous les poteaux devront être scellés dans des massifs bétons

Clôture mitoyenne

1) Clôture

Fourniture et pose d'une clôture en retrait de la clôture mitoyenne existante (cf plan), comprenant :

- poteaux métalliques, panneaux treillis soudés galvanisés et plastifiés hauteur 2.20m hors sol
- Fourniture et pose de plaques de soubassement de 0,25 m de hauteur
- RAL 7016
- Tous les poteaux devront être scellés dans des massifs bétons
- Cette clôture sera équipée de bavolets de défense avec barbelé à picot type ronce orientés vers l'extérieur (entre les 2 clôtures)

2) Portillon

Fourniture et pose d'un portillon métallique barreaudé Largeur 1,20, hauteur identique à la clôture comprenant piques de défense en lisse haute.

- Cadre tube section carrée et barreaudage
- RAL 7016
- Gonds réglables par tiges filetées
- Serrure type Locinox avec canon européen
- Positionnement à définir avec responsable de site

3) Bâtiment en limite de clôture

- Fourniture et mise en place de bavolets de défense équipés de barbelés à lames type concertina